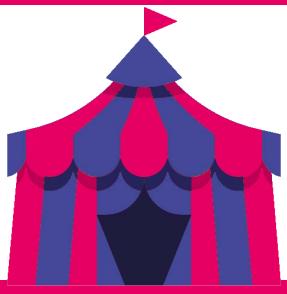

DOSSIER DE PARTICIPATION
NOTICE

RENCONTRES NATIONALES DES ÉCOLES DE CIRQUE

PLATEAUX NATIONAUX année 2022

Contact FFEC :
Valentin BECASSE | reseau@ffec.asso.fr
01.41.58.22.30 | 06 72 49 76 74

Contact billetterie CIRCa :
billetterie@circa.auch.fr | 05.62.61.65.00

FÉDÉRATION RÉGIONALE DES ÉCOLES DE CIRQUE
FÉDÉRATION FRANÇAISE DES ÉCOLES DE CIRQUE
CIRCA

ORGANISATION DU PROGRAMME PLATEAUX NATIONAUX

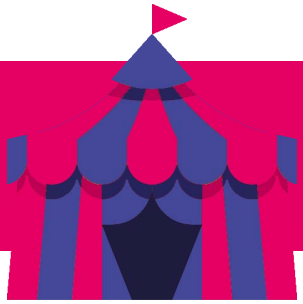

Ce texte a pour but d'informer les responsables et accompagnant·es aux rencontres nationales 2022, qui se dérouleront à l'occasion du festival **CIRCa à Auch du lundi 24 octobre, à partir de 14h, au samedi 29 octobre après le petit-déjeuner.**

Les licencié·es des écoles adhérentes à la fédération s'inscrivent dans différents programmes: **plateau national**, **labo cirque** et **séjour payant**.

Aucun élève ne peut participer à deux programmes des rencontres nationales.

PRÉAMBULE

La Fédération Française des Écoles de Cirque et ses Fédérations Régionales organisent des rencontres des écoles adhérentes dans le but de développer les échanges, contacts et rencontres entre les pratiquant·es, encadrant·es et dirigeant·es issus de ces écoles.

PARTICIPANT·ES

Les écoles ou FREC sont attentives au nombre, à l'âge et à la qualité des participant·es (licencié·es et aptitudes à s'inscrire dans un projet collectif), en cohérence avec le contexte d'un séjour et les programmes auxquels elles collaborent. Elles veillent à la qualification des encadrant·es, qui devront être titulaires d'un **diplôme autorisant l'encadrement d'un séjour de vacances** (le BIAC, TIAC et le DE de professeur de cirque ne sont pas des qualifications retenues). Les encadrante·s participeront au bon déroulement du séjour, en étant parti prenante des objectifs des rencontres nationales, ainsi que de l'encadrement des élèves. **Une réunion sera programmée début octobre en visioconférence entre tou·tes les accompagnant·es et l'équipe de direction du séjour** (la date sera communiquée ultérieurement).

14 participant·es maximum (12 élèves et 2 accompagnant·es) ;
Âge des participant·es : 12ans révolus le 24/10/22

DÉPLACEMENTS

Les déplacements DOMICILE / AUCH, aller et retour, sont pris en charge **à hauteur maximum de 80% du tarif SNCF, seconde classe, par personne invitée sur présentation des justificatifs.**

Les frais de déplacement des participant·es pris en charge par la FFEC sont définis plus précisément aux pages 6 et 7 («remboursement des frais de déplacement Rencontres nationales 2022 »).

SÉJOUR

Les rencontres nationales se déroulent du lundi 24 octobre, à partir de 14h, jusqu'au samedi 29 octobre après le petit-déjeuner (voir calendrier p. 9).

Comme chaque année, nous déclarons un «séjour mineurs» accessible **à partir de 12 ans** pour les plateaux nationaux. Il se déroule, sans aucune modification de date, du lundi 24 octobre à partir de 14h (jour d'arrivée à Auch) au samedi 29 octobre au matin (jour de départ d'Auch).

Pour répondre aux obligations réglementaires du séjour, un «dossier mineur» est à compléter par les parents. Il vous est transmis avec le dossier de participation aux plateaux nationaux.

Les élèves mineurs s'inscrivent obligatoirement dans ce séjour déclaré de vacances, dont la FFEC est l'organisatrice. Ce séjour n'inclut pas les déplacements aller/retour des participant·es.

ORGANISATION DU PROGRAMME PLATEAUX NATIONAUX

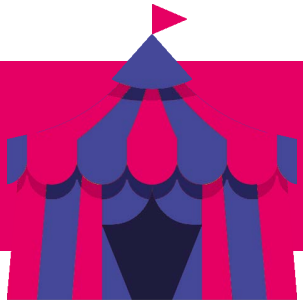

Les accompagnant·es composent l'équipe d'animation du séjour déclaré, dans un esprit mutuel et collectif.

Le transport domicile/Auch, aller et retour, est sous la responsabilité des écoles ou FREC.

SPECTACLES / RÉPÉTITIONS

Les numéros sélectionnés sont répartis sur 4 plateaux. Chaque plateau accueille un numéro d'artiste issu d'un centre de formation professionnelle agréé et adhérent à la FFEC;

Plateau National A
➲ le mardi 25 octobre 2022 à 14h30

Plateau National B
➲ le mercredi 26 octobre 2022 à 14h30

Plateau National C
➲ le jeudi 27 octobre 2022 à 14h30

Plateau National D
➲ le vendredi 28 octobre 2022 à 14h30

Le temps de répétition alloué à chaque numéro est de 20 mn (voir calendriers des répétitions p.9).
Les horaires de répétition précis vous parviendront courant septembre.

Conditions de jeu : sous chapiteau, en circulaire, pour une jauge de 630 places. Il disposera de points d'ancrage et de suspension d'agrès.
La barrière sera assurée par l'ENACR, la mise en piste par Camille SICRE et Philippe CHAIGNEAU. Un présentateur et des musiciens auront pour mission de présenter les écoles et les numéros.

Un rendez-vous technique au chapiteau, où se déroule le spectacle, est programmé pour chaque plateau en présence des référents, sans les élèves.

Ce rendez-vous a pour objectifs d'harmoniser vos demandes techniques avec les possibilités du chapiteau, et de déposer le matériel nécessitant une implantation préalable (aérien, mât, fil d'équilibre…). Les horaires de ces rendez-vous vous parviendront courant septembre.

PRISE EN CHARGE

Pour les plateaux nationaux, tous les élèves sélectionnés sont pris en charge (hébergement pour 5 nuits avec petits déjeuners et 9 repas, et un "*parcours spectateurs*" composé de 7 spectacles).
Les accompagnant·es (à raison d'1 jusqu'à 6 élèves, et de 2 à partir de 7), sont aussi pris en charge par numéro sélectionné. Ils devront néanmoins s'acquitter des frais de bouche (voir p.4). Aucun élève ou accompagnant·e supplémentaire sera admis dans ce programme.

ORGANISATION DU PROGRAMME PLATEAUX NATIONAUX

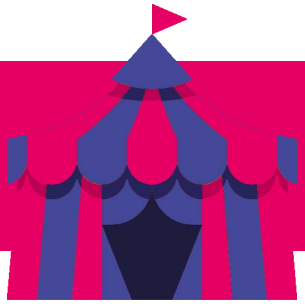

HÉBERGEMENT

L'hébergement des participant·es majeur·es et mineur·es est à l'internat du lycée Garros, à Auch (32), à proximité du lieu des activités.
La répartition se fait selon le règlement des séjours de mineurs.
Les réservations hébergement et repas sont à faire dans le document « fiche de réservation hébergement restauration ».
Apportez vos sacs de couchage, draps housses et oreillers, pour un lit individuel.

REPAS

Afin d'organiser une fluidité lors des déjeuners et ainsi permettre une réduction des temps d'attente, deux services de repas sont prévus. Il est essentiel que chacun respecte le service qui lui est assigné. La répartition sera transmise quelques jours précédant l'ouverture du séjour, en fonction des ateliers et des répétitions.

Pour certaines répétitions, un pique-nique sera servi sous le chapiteau pour les jeunes en représentation et les accompagnant·es.

FRAIS DE PARTICIPATION

Les écoles ayant des numéros sélectionnés pour le plateau national s'acquitteront auprès de la FFEC d'un droit d'inscription en vue de leur présentation aux Rencontres Nationales.

Ce montant est révisable, par décision du conseil d'administration et est fixé à 250 euros par numéro, pour l'année 2022 (400 euros si l'école participe au *Labo Cirque* également).

À ce montant unique s'ajoutent les frais de bouche, à régler à la FFEC : 50 euros par personne (accompagnant·es et élèves).

SPECTACLES

Le tarif du séjour comprend un parcours de 7 spectacles pris en charge par la FFEC, nommé « parcours du spectateur », avec 3 spectacles professionnels et 4 spectacles FFEC (voir exemple de calendrier page 9).

Les réservations pour ces spectacles sont faites directement pour tou·tes les participant·es sélectionné·es (élèves et accompagnant·es) dans le programme "plateau national".

Tous les spectacles supplémentaires sont à réserver auprès de la billetterie CIRCa. Contactez directement la billetterie pour bénéficier de tarifs préférentiels, en tant qu'école participante. Attention, l'ouverture de la billetterie est le 30 juin, la réservation de places de spectacles supplémentaires dépend du nombre de places disponibles.
Les réservations sont à faire avant le 26 septembre.

ORGANISATION DU PROGRAMME
PLATEAUX NATIONAUX

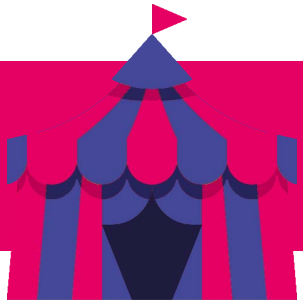

ATELIERS DE PRATIQUE

Chaque accompagnant·e anime des créneaux d'ateliers de pratique durant les Rencontres Nationales. Ces ateliers sont accessibles à tous les élèves inscrits aux rencontres nationales.

Les élèves s'inscrivent dans un domaine de leur choix (aérien/mât chinois, équilibre sur objets, jonglerie/manipulation d'objets et acrobatie/portés), pour les 3 matinées d'ateliers de la semaine.

Les accompagnant·es s'inscrivent de la même façon. Les créneaux de présence en encadrement d'ateliers sont des créneaux d'ateliers inscrits dans le planning : ainsi, quand les élèves sont en ateliers, les accompagnant·es le sont également. Le double objectif est d'aborder les ateliers dans un esprit d'approfondissement sur des volumes horaires plus importants (7h30) et de répondre plus souplement aux niveaux et aux âges des élèves. Un·e coordinateur·rice sera nommé·e dans chaque domaine.

SCÈNES OUVERTES

Il est possible de participer aux scènes ouvertes, du mardi au vendredi, selon vos disponibilités. **Elles sont programmées en après-midi,** à la suite des plateaux nationaux. Les répétitions se déroulent les matins.

Une attention particulière est à exercer pour éviter la double participation à une scène ouverte et un plateau national le même jour, ainsi qu'une inscription simultanée en atelier et en répétition pour les scènes ouvertes.

Une fiche d'inscription vous sera envoyé courant septembre, avec les contacts du responsable de ces scènes ouvertes.

COVID 19
INFORMATIONS RELATIVES AU COVID

Dans le contexte de la crise du COVID19, notre protocole sanitaire s'adaptera aux recommandations gouvernementales.

INFORMATIONS PRATIQUES

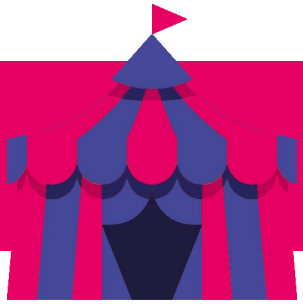

MÉMO

➲ Les documents à compléter doivent nous parvenir **exclusivement en version informatique** (à l'exception des *dossiers mineurs*).

➲ Chaque école remplit son dossier pour ses élèves et accompagnant·es, uniquement pour le plateau national.

➲ Dans le cas où un·e accompagnant·e est commun·e à plusieurs programmes, il·elle sera à inscrire dans chacun des dossiers (un dossier par programme).

➲ **Il est impératif que votre dossier soit entièrement rempli pour que votre inscription soit définitivement prise en compte.**

➲ Vous serez accueillis par les équipes de CIRCa et de la FFEC au CIRC, à l'intersection entre l'avenue de l'Yser et la rue des Arts (suivre les fléchages).

➲ Vous serez hébergés dans l'internat du lycée Garros ; ***apportez vos sacs de couchage, draps housses et oreiller*** (pour un lit individuel).

➲ L'équipe d'accueil, composée des salarié·es de la FFEC et de CIRCa, vous accompagnera tout au long de votre séjour.

date butoir du retour des dossiers

Mercredi 7 septembre 2022

TARIFS ET MODALITÉS DE RÈGLEMENT

➲ Prise en charge des élèves sélectionnés et de leur·s accompagnant·es à raison d'un·e pour 6 élèves.

➲ Participation par numéro :
250€/numéro, chèque à l'ordre de la FFEC
+ 50€ par personne pour lesfrais de bouche
+ 150€ si participation au Labo Cirque

➲ Tarif spectacles supplémentaires (hors parcours, voir p.4) : 9€

CONFIRMATION

L'accès au séjour et aux spectacles ne pourra se faire qu'à réception des règlements des différents frais.

CONTACTS

Contact FFEC :
Valentin BECASSE
reseau@ffec.asso.fr
01.41.58.22.30 | 06 72 49 76 74

Contact Billetterie CIRCa :
billetterie@circa.auch.fr
05.62.61.65.00

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT RENCONTRES NATIONALES 2022

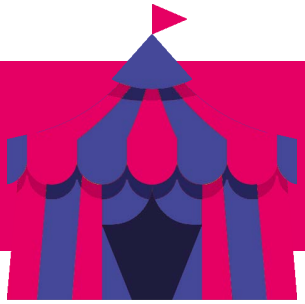

Le budget de l'organisation des Rencontres Nationales, voté en assemblée générale, comprend le dédommagement du déplacement des participant·es invité·es.

▶▶▶ PRINCIPE

Le déplacement est à considérer au départ de la ville où se situe le centre de formation jusqu'à l'arrivée à Auch, lieu des Rencontres Nationales, et retour. Les transferts et étapes pendant les rencontres ne sont pas à considérer dans le déplacement.

Ce dédommagement n'est pas à envisager comme un forfait et est calculé sur la base des frais réels et sur présentation de justificatifs, jusqu'à la hauteur maximum du coût d'un aller/retour par personne, à hauteur de 80% du tarif SNCF 2ème classe.

La FFEC encourage l'usage des transports en commun, et le covoiturage dans le cas de déplacement par la route.

▶▶▶ BÉNÉFICIAIRES

Bénéficient de la prise en charge :

- ✓ les structures des élèves amateurs et accompagnant·es composant le plateau national ;
- ✓ les structures des élèves « LABO CIRQUE » et accompagnant·es, 12 élèves et 2 accompagnant·es par centre de formation artistique.

× Ne sont pas concernées :
les structures des élèves et accompagnant·es en séjour payant ou les participant·es supplémentaires.

▶▶▶ FRAIS PRIS EN CHARGE

Sont considérés :
- ✓ les billets SNCF ;
- ✓ les billets d'avion ;
- ✓ les frais de déplacement en véhicule : essence, péage, frais de location de véhicules.

Lors de déplacement en véhicule, le montant remboursé sera proportionnel au nombre de personnes transportées prises en charge par la FFEC.

Toutefois, si les personnes transportées non prises en charge n'occasionnent pas de coût supplémentaire, la globalité des frais de transport sera prise en considération sans application de proportionnalité, à la condition que ces personnes ne bénéficient pas d'une prise en charge par un autre organisme ou sur d'autres lignes budgétaires.

Par ailleurs, le transport de matériel, et sa conséquence sur le choix du véhicule, seront considérés dans les critères favorables de remboursement.

Dans le cas d'usage d'un véhicule personnel ou appartenant à la structure, les frais kilométriques seront remboursés sur la base d'un tarif au kilomètre. En application de cette procédure, les frais de carburant ne sont pas pris en charge.

REMBOURSEMENT DES FRAIS DE DÉPLACEMENT RENCONTRES NATIONALES 2022

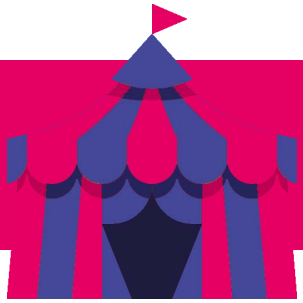

▶▶▶ FRAIS À LA CHARGE DES STRUCTURES

N'émargent pas au remboursement les frais :
× de taxi ;
× de restauration ;
× d'hébergement ;
× d'essence, si le bénéfice de la tarification au kilomètre est retenu.

▶▶▶ DÉLAI ET PROCÉDURE

Les frais sont remboursables jusqu'au **9 décembre 2022**, sur production :
✓ des justificatifs de dépenses ;
✓ de la fiche de demande de remboursement ;
✓ de la copie de la carte grise du véhicule utilisé (sauf en cas de location).

▶▶▶ BONUS COVOITURAGE

En cas de groupement de déplacement entre plusieurs écoles, le plafond de remboursement, fixé à 80% du tarif SNCF seconde classe par personne, pourra atteindre 90% par personne.

PLANNiNG RENCONTRES NATiONALES 2022

EXEMPLE DE PLANNING PREVISIONNEL (Pour le "Plateau National A") DU PARCOURS "PLATEAU NATIONAL " - PLANNING DEFINITIF EN SEPTEMBRE

	Lundi 24-oct	Mardi 25-oct	Mercredi 26-oct	Jeudi 27-oct	Vendredi 28-oct	Samedi 29-oct
8h30-9h		Petit déjeuner au Garros	Petit déjeuner au Garros	Petit déjeuner au Garros	Petit déjeuner au Garros	Petit-déjeuner
9h-9h30		Répétitions plateau national A 20min/numéros Chapiteau - Caserne	Ateliers	Ateliers	Ateliers	Retour
9h30-10h						
10h-10h30			Ateliers	Ateliers	Ateliers	
10h30-11h						
11h-11h30						
11h30-12h						
12h-12h30			Repas au Garros	Repas au Garros	Repas au Garros	
12h30-13h			Ateliers	Ateliers	Ateliers	
13h-13h30		Pique-nique à la Caserne	Repas au Garros	Repas au Garros	Repas au Garros	
13h30-14h						
14h-14h30	Ouverture séjour Accueil des écoles RDV au CIRC					
14h30-15h		Plateau national A Chapiteau - Caserne	Plateau national B Chapiteau - Caserne	Plateau national B Chapiteau - Caserne	Plateau national B Chapiteau - Caserne	
15h-15h30						
15h30-16h						
16h-16h30				Rencontre bord plateau avec artistes pros	Présentation des filières professionnelles	
16h30-17h		Temps d'Activités	Temps d'Activités			
17h-17h30	réunion séjour élèves + accompnant·es au Garros					
17h30-18h						
18h-18h30					Parcours spectateur Programmation CIRCa Dôme	
18h30-19h	Repas au Garros	Repas au Garros	Repas au Garros	Repas au Garros		
19h30-20h					Repas au Garros	
20h-20h30						
20h30-21h	Parcours Spectateur Labo Cirque - Caserne	Parcours spectateur Programmation CIRCa Dôme	Documentaire au ciné 32 OU Soirée animation libre	Parcours spectateur Programmation CIRCa Dôme		
21h-21h30					Soirée des écoles "Disco FFEC" Au pop Circus	
21h30-22h						
22h-22h30						
22h30-23h						

DOCUMENTS À COMPLÉTER (ANNEXES)

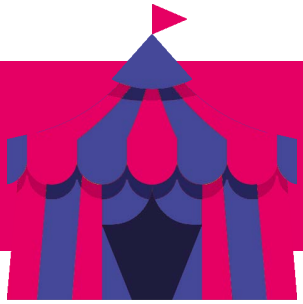

DOCUMENTS À COMPLÉTER ET À RENVOYER À LA FFEC

Au plus tard le 7 septembre 2022

☐ FICHE TRANSPORT

☐ FICHE DE PRÉSENTATION DU NUMÉRO & PHOTOS

☐ FICHE DE RÉSERVATION HÉBERGEMENT ET RESTAURATION

☐ FICHE DE PROPOSITION ATELIERS ACCOMPAGNANT·ES

☐ FICHE DE RÉSERVATION ATELIERS ÉLÈVES

☐ RÉGLEMENT PARTICIPATION PLATEAU NATIONAL
(chèque à envoyer à l'ordre de la FFEC)

Au plus tard le 19 septembre 2022

☐ DOSSIER MINEUR (à compléter et signer par les parents
et renvoyer par mail ou voie postale)